

Bilan démographique 2016 en Bretagne : à nouveau plus de décès que de naissances

Au 1^{er} janvier 2016, la population de la Bretagne est estimée à 3 310 000 habitants. Depuis 2011, elle augmente en moyenne chaque année de 18 500 habitants (+ 0,6 %). Ce rythme est légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 %). L'excédent migratoire est désormais l'unique moteur de la croissance démographique bretonne. Le nombre de décès dépasse à nouveau celui des naissances. Ainsi, en 2016, le solde naturel est négatif en Bretagne pour la deuxième année consécutive. Le nombre de naissances, en baisse en 2016, n'a pas compensé la poursuite de la forte hausse du nombre de décès dû au vieillissement de la population et à l'arrivée des baby-boomers dans le 3^e âge. L'âge moyen des Bretons s'établit à 42 ans, soit 1,3 an de plus que la moyenne d'âge française.

Le nombre de Pacs franchit la barre des 10 000 unions. Il se rapproche ainsi du nombre de mariages (10 700), en baisse depuis quinze ans.

Michel Rouxel, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, la Bretagne compte 3 310 300 habitants. Depuis 2011, la population bretonne augmente en moyenne chaque année de 18 500 personnes (+ 0,6 %). Ce rythme de croissance est un peu plus rapide qu'au niveau national (+ 0,5 %) et classe la Bretagne au 7^e rang des 17 régions françaises.

Un solde naturel à nouveau négatif

Toutefois cette croissance repose sur l'excédent migratoire (*définitions*) de la région, puisque le solde naturel (*définitions*) breton est négatif en 2016, comme en 2015. C'est la deuxième année consécutive que le nombre de décès dépasse celui des naissances. En effet, la Bretagne a toujours connu un solde naturel positif au cours des 19^e et 20^e siècles, à l'exception des années de Première et Seconde Guerres mondiales.

Après la Nouvelle-Aquitaine dès 2012 et la Corse en 2013, la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté rejoignent les régions pour lesquelles le solde naturel est négatif en 2015. En 2016, ces quatre régions demeurent les seules dans cette

configuration.

En 2016, le solde naturel reste positif en Ille-et-Vilaine, à hauteur de 3 700 personnes (*figure 1*). Il est fortement négatif dans les trois autres départements bretons, notamment dans le Finistère (- 1 800) et les Côtes-d'Armor (- 1 780) qui se placent désormais aux 3^e et 4^e rangs des départements français les plus déficitaires.

Sur les 1 270 communes bretonnes, 535 (42 %) enregistrent plus de décès que de naissances en 2015 et 700 communes (55 %) connaissent une baisse de leur solde naturel (excédent plus faible ou déficit plus marqué). C'est particulièrement vrai pour les communes littorales et celles du centre Bretagne, en raison du vieillissement de leur population (*figure 2*).

Légère baisse de la natalité

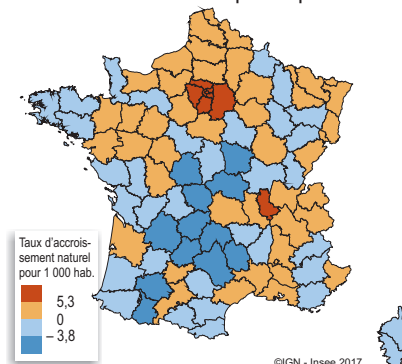
Au cours de l'année 2016, 33 200 bébés sont nés en Bretagne, soit 300 de moins qu'en 2015. La baisse de la natalité s'inscrit dans un mouvement de repli observé depuis 2010 au niveau national. Sur la période 2010-2016, le nombre de

naissances a diminué de 7 % en France métropolitaine et de 11 % en Bretagne. L'évolution de la natalité dépend de deux composantes : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (entre 15 et 49 ans) et leur fécondité à chaque âge.

La baisse de la natalité résulte principalement du recul de la fécondité (*figure 3*). Tandis que le taux de

1 Seule l'Ille-et-Vilaine conserve un solde naturel positif en Bretagne

Solde naturel en 2016 par département



©IGN - Insee 2017

Source : Insee

fécondité (*définitions*) des femmes âgées de 25 à 34 ans diminue depuis 2010, celui des femmes âgées de 35 à 49 ans stagne depuis 2011 après avoir progressivement augmenté depuis 1985 (*figure 4*). Au-delà des seuls effets de la fécondité, la

baisse des naissances bretonnes entre 2010 et 2016 s'explique de plus par le recul du nombre de femmes en âge de procréer, tendance observée aussi au niveau national. En particulier, le nombre de Bretonnes âgées de 25 à 39 ans, classe d'âge pour

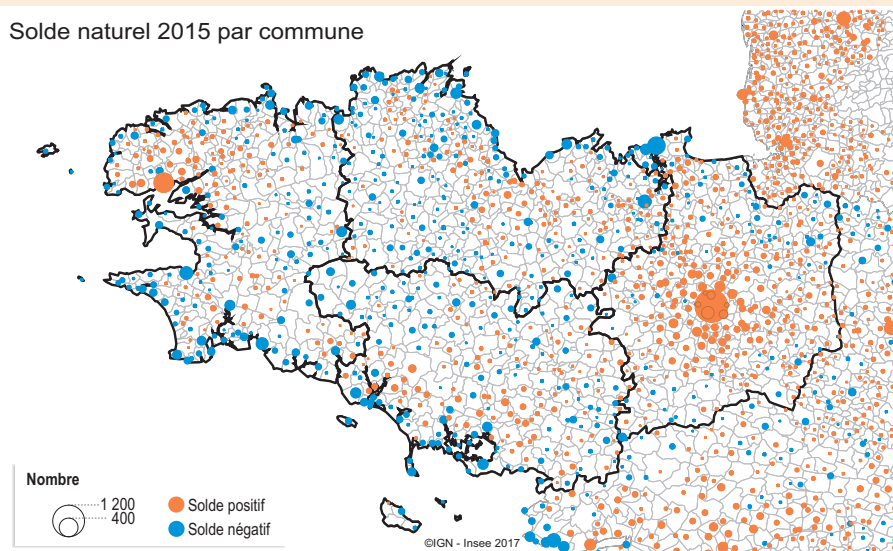
laquelle la fécondité est la plus forte, a diminué de 14 000 (– 5 %).

L'âge moyen à l'accouchement augmente légèrement, atteignant 30,7 ans en 2015. C'est, respectivement, 1,5 et 4,5 ans de plus que 20 et 40 ans auparavant. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (*définitions*) représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes au cours d'une année donnée. Il est égal à 1,86 enfant par femme en Bretagne en 2015 contre 2,03 en 2010. L'ICF a plus fortement diminué en Bretagne qu'au niveau national (1,96 en 2015 et 2,03 en 2010) et se situe ainsi maintenant bien en deçà de la moyenne française.

En 2015, 93 % des naissances domiciliées en Bretagne sont issues de mères de nationalité française, soit trois points de moins qu'en 2005 et dix de plus que la moyenne française en 2015. De faibles écarts apparaissent entre départements bretons : Côtes-d'Armor et Finistère à 95 %, Morbihan à 94 % et Ille-et-Vilaine à 91 %. À Rennes, la part des naissances de mères étrangères a doublé en dix ans, passant de 6 % à 12 %.

2 Des soldes naturels négatifs le long du littoral et dans le centre Bretagne

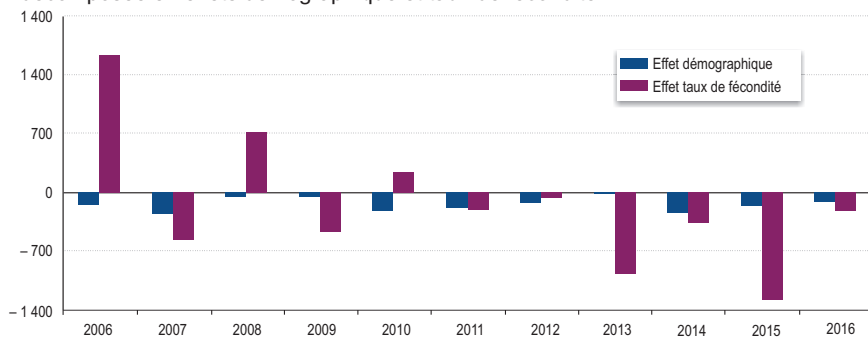
Solde naturel 2015 par commune



Source : Insee

3 La baisse des taux de fécondité explique largement celle du nombre de naissances

Évolution annuelle des naissances bretonnes, décomposée en effets démographique et taux de fécondité

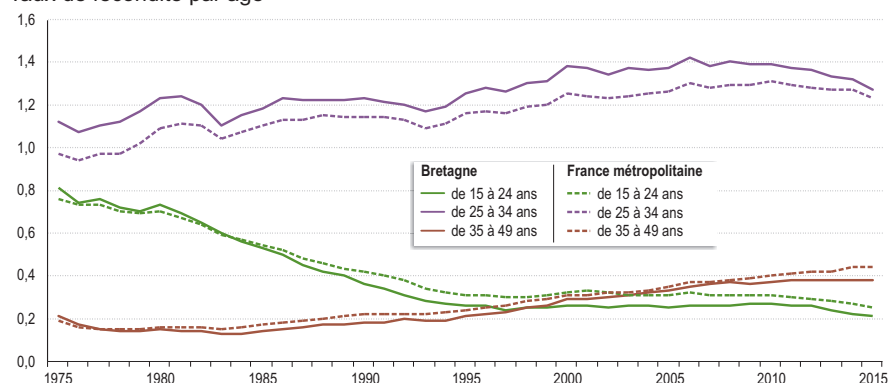


Lecture : la variation annuelle du nombre de naissances résulte de l'évolution du nombre de femmes de 15 à 49 ans à taux de fécondité inchangé (effet démographique) ainsi que de l'évolution des taux de fécondité par âge (effet taux de fécondité).

Source : Insee

4 Une baisse des taux de fécondité en Bretagne entre 25 et 34 ans

Taux de fécondité par âge



Source : Insee

Les décès en hausse

Le nombre de décès domiciliés en Bretagne atteint 34 200 personnes en 2016, soit 400 de plus qu'en 2015. Après la forte hausse de 2015 dans toutes les régions françaises, le nombre de décès augmente encore en Bretagne (+ 1,2 %). À l'inverse, il diminue dans toutes les autres régions.

Durant plus de soixante ans, le nombre de décès en Bretagne s'est maintenu aux alentours de 30 000 par an, le vieillissement de la population s'accompagnant de la baisse du taux de mortalité (*définitions*) des personnes âgées. Depuis 2007, la mortalité bretonne tend à augmenter de plus de 1 % par an. Le nombre de plus en plus élevé de décès en Bretagne s'explique par la structure par âge de la population. Les générations les plus âgées sont plus nombreuses que par le passé, ce qui entraîne mécaniquement une augmentation de la mortalité (*figure 5*). À taux de mortalité constants, l'accroissement purement démographique des décès s'élève en Bretagne à 6 800 entre 2011 et 2016, dont les deux tiers concernent des personnes de plus de 90 ans. Cet effet démographique s'est accentué en 2016 pour s'établir à 4,2 décès pour 10 000 habitants après 3,6 en 2015. Il dépasse l'effet mesuré ces mêmes années au niveau national (3,4 décès pour 10 000 habitants en 2016, 2,9 en 2015). Par ailleurs, en raison des progrès de la médecine et de l'amélioration des conditions de vie, la baisse des taux de mortalité par âge se poursuit. Cela se traduit par un allongement de l'espérance de vie à la naissance (*définitions*). Une petite fille née en 2016 peut espérer vivre jusqu'à l'âge de

85,4 ans aux conditions actuelles de mortalité (figure 6). Un petit garçon né en 2016 peut espérer vivre 6 ans de moins qu'une fille, soit 79,3 ans. L'écart entre l'espérance de vie des femmes et des hommes se réduit cependant (7 ans d'écart il y a dix ans), mais reste conséquent. En Bretagne, l'espérance de vie est inférieure à la moyenne nationale pour les femmes (- 0,2 an) et les hommes (- 0,8 an). L'Ille-et-Vilaine est le seul département breton pour lequel les femmes et les hommes ont des espérances de vie supérieures aux moyennes nationales, en raison des caractéristiques socioprofessionnelles de la population de ce département.

En 2016, l'espérance de vie retrouve son niveau de 2014, après la baisse exceptionnelle en 2015 (- 0,3 an pour les hommes et pour les femmes) due en particulier à un épisode grippal de forte intensité ayant touché toute la France en début d'année.

Le taux de mortalité pour l'ensemble de la population bretonne s'établit en 2016 à 10,3 décès pour 1 000 habitants en Bretagne (8,8 au niveau national). Les Bretons décédés en 2015 sont à parts égales des femmes et des hommes. La part globale des décès prématurés (avant l'âge de 65 ans) s'établit à 10 % parmi les femmes et 22 % parmi les hommes. D'une manière générale, on observe à tout âge une surmortalité masculine.

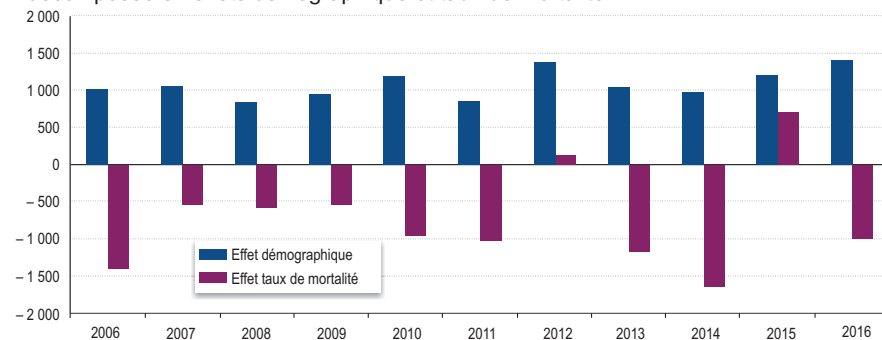
Alors que l'on dénombre 105 naissances de garçons pour 100 filles, ces dernières deviennent majoritaires dans la population à l'âge de 29 ans en Bretagne (25 ans en France). En particulier, la mortalité des enfants de moins d'un an présente en Bretagne un écart important entre filles et garçons, avec respectivement 2,6 et 4,2 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Une moyenne d'âge de 42 ans

La population bretonne continue de vieillir. La moyenne d'âge est passée de 39 ans en 2000 à 41,7 ans en 2016 (40,3 ans chez les

5 Le vieillissement de la population bretonne l'emporte sur le recul des taux de mortalité

Évolution annuelle des décès bretons, décomposée en effets démographique et taux de mortalité



Lecture : chaque année, le nombre de décès augmente par le simple effet de l'augmentation et du vieillissement de la population à taux de mortalité par âge inchangé (effet démographique), et il varie aussi en fonction de l'évolution des taux de mortalité par âge (effet taux de mortalité).

Note : le fort accroissement des décès en 2015 s'explique principalement par un épisode grippal de forte intensité qui a touché toute la France en début d'année. En Bretagne, une surmortalité de 1 200 personnes a été observée durant les quatre premiers mois de l'année par rapport à la moyenne des décès enregistrés sur cette même période de 2010 à 2014.

Source : Insee

hommes et 43,5 ans chez les femmes). Elle est supérieure de 1,3 an à la moyenne d'âge française.

Entre 2010 et 2016 la Bretagne a gagné 111 000 habitants. Cette augmentation concerne en premier lieu la tranche d'âge des 60-69 ans (+ 96 000) en raison notamment de l'arrivée à ces âges des générations du baby-boom.

Mariages et Pacs rivalisent

En 2015, 10 700 mariages ont été célébrés (figure 7), en recul de 0,6 % par rapport à 2014, tandis que la nuptialité nationale diminuait de 2,1 %. Le nombre de mariages de personnes de même sexe, qui avait fortement augmenté en 2014, retrouve en 2015 son niveau de 2013 et représente 3 % des mariages en Bretagne comme en France. Le nombre de mariages célébrés en Bretagne poursuit ainsi sa baisse progressive enregistrée depuis le début des années 2000 (figure 8).

En 2015, 5 200 divorces ont été prononcés en Bretagne, soit une augmentation de

8,2 % sur un an.

Le nombre de Pacs conclus en Bretagne s'accroît à nouveau et passe en 2015 la barre des 10 000. Progressant de 6 % dans la région, sa hausse est moins forte qu'au niveau national (+ 9 %).

Le nombre de Pacs représente en Bretagne 49 % des unions en 2015, soit 4 points au-dessus de la moyenne nationale. En Ille-et-Vilaine, les Pacs concernent 55 % des unions, ce qui classe le département au 2^e rang national, après la Haute-Garonne. Le Pacs est moins fréquent dans les trois autres départements bretons : 48 % dans le Finistère, 45 % dans le Morbihan et 42 % dans les Côtes-d'Armor.

Quant aux dissolutions de Pacs, on en comptabilise 4 000 en 2015. Leur nombre s'accroît très fortement : + 140 % en 5 ans (+ 82 % au niveau national).

Enfin, sur les années 2007 à 2015, les couples de même sexe représentent, pour les Pacs, 3,4 % des contrats signés et 4,7 % des dissolutions. ■

6 Bilan démographique de la Bretagne 2015 et 2016

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2016 (p)	598 391	908 732	1 054 236	748 982	3 310 341	64 604 599
	2015	598 187	907 747	1 043 701	745 510	3 295 145	64 343 948
Naissances	2016 (p)	5 457	8 502	12 108	7 123	33 190	744 900
	2015	5 606	8 790	12 018	7 108	33 522	758 344
Décès	2016 (p)	7 235	10 305	8 430	8 250	34 220	572 000
	2015	7 262	10 154	8 227	8 178	33 821	579 466
Solde naturel	2016 (p)	- 1 778	- 1 803	3 678	- 1 127	- 1 030	172 900
	2015	- 1 656	- 1 364	3 791	- 1 070	- 299	178 878
Taux de natalité (‰)	2016 (p)	9,1	9,4	11,4	9,5	10,0	11,5
Taux de mortalité (‰)	2016 (p)	12,1	11,3	8,0	11,0	10,3	8,8
Taux de solde naturel (‰)	2016 (p)	- 3,0	- 2,0	3,5	- 1,5	- 0,3	2,7
Taux de variation de la population (‰)	2015	0,3	1,1	10,1	4,7	4,6	4,1
Indicateur conjoncturel de fécondité	2015	1,98	1,85	1,81	1,89	1,86	1,92
Espérance de vie des hommes à la naissance	2015	77,7	77,2	79,7	78,1	78,2	79,0
Espérance de vie des femmes à la naissance	2015	84,8	84,4	85,5	84,7	84,9	85,1

(p) : données provisoires

Source : Insee

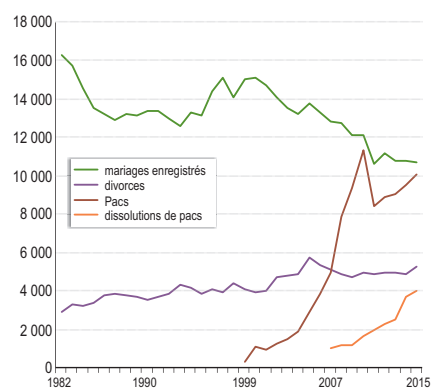
7 Mariages, divorces et Pacs en 2015 et 2016

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Mariages enregistrés	2015	2 063	2 863	3 185	2 607	10 718	230 364
	2014	2 060	2 951	3 213	2 561	10 785	235 315
dont mariages de personnes de même sexe	2015	56	80	104	83	323	7 700
	2014	73	117	148	108	446	10 437
Divorces prononcés	2015	673	1 338	2 031	1 157	5 199	120 222
	2014	619	1 442	1 698	1 047	4 806	120 019
Pacs	2015	1 501	2 625	3 837	2 136	10 099	187 248
	2014	1 362	2 563	3 530	2 048	9 503	172 024
Dissolutions de Pacs	2015	566	1 180	1 421	824	3 991	78 725
	2014	574	1 055	1 326	718	3 673	75 562

Source : Insee

8 Un nombre de Pacs proche ces dernières années du nombre de mariages

Évolution du nombre de mariages, de divorces, de Pacs et de dissolutions de Pacs



Source : Insee

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait tout au long de leur vie féconde les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est généralement exprimé en «nombre d'enfants par femme». C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Méthodologie

L'évolution annuelle de la natalité se décompose en deux facteurs. L'évolution du nombre de femmes d'âge fécond (15 à 49 ans) pondérée par les taux de fécondité par âge maintenus constants mesure l'impact de la démographie. L'évolution des taux de fécondité par âge multipliée par le nombre de femmes du même âge maintenu constant indique le rôle du comportement de fécondité.

Un calcul similaire permet de décomposer l'évolution de la mortalité en deux facteurs : la variation de la population par âge et celle des taux de mortalité par âge.

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2015 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2014 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2016, il s'agit d'une estimation provisoire. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) sont fournies par le ministère de la Justice. Jusqu'en 2005, le solde migratoire était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année et report des tendances passées, appréciables à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), le solde migratoire est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée lors de deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2014, les soldes migratoires de 2014, 2015 et 2016 doivent être estimés autrement. Le solde de 2014 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2011, 2012 et 2013). Ce solde est reporté pour 2015 et 2016 de façon provisoire.

Pour en savoir plus :

- Bilan démographique 2016 : à nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 / Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel. - Dans : *Insee première* ; n° 1 630 (2017, janv.). - 4 p.
- Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 / Nathalie Blanpain et Guillemette Buisson. - Dans : *Insee Première* n° 1 619 (2016, nov.). - 4 p.
- 21 000 centenaires en 2016 en France, 270 000 en 2070 ? / Nathalie Blanpain et Guillemette Buisson. - Dans : *Insee Première* n° 1 620 (2016, nov.). - 4 p.
- Bretagne : la population des communes au 1^{er} janvier 2014. - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 23 (2016, déc.). - 4 p.

